

Désignation de M. Christophe PERRON  
en tant que personnalité extérieure  
siégeant à la CFVU

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 08 avril 2025

Délibération 2025/04/CFVU – 42

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

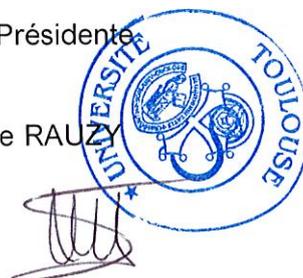
*Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la désignation de M. Christophe PERRON en tant que personnalité extérieure représentant un établissement d'enseignement secondaire siégeant à la CFVU.**

Toulouse, le 08 avril 2025

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 38  
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0